

Lundi, 4 juillet 2011

2011-07-04

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, quatre juillet deux mille onze (04-07-11) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Protocole d'entente - Commission scolaire des Sommets ;
- 10° Transport collectif ;
- 11° Demande d'exclusion ;
- 12° Dépôt de la déclaration des intérêts pécunières ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° CCU - Demande de Marie Lessard ;
- 16° CCU - Demande de David Bédard ;
- 17° CCU - Demande d'Antoine Larrivée ;
- 18° Invitation à participer à la 1ère édition d'Expo-Paysages ;
- 19° Harmonisation des tarifs incendie pour entraide - Demande de la Municipalité de Wotton ;
- 20° Remplissage du terrain situé près du terrain de balle ;
- 21° Voirie ;
- 22° Varia ;
 - 22.1° Transport adapté ;
 - 22.2° Demande de la Fondation du CHUS ;
 - 22.3° Salon de diversification de Saint-Camille ;
 - 22.4° Demande de la Domtar ;
 - 22.5° Ecocentre ;
 - 22.6° Projet d'entente pour la fourniture de service incendie ;

201107-120

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201107-121 Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE le procès-verbal soit adopté tel.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201107-122 Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

COMPTES

201100315 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	187.25 \$
201100316 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	145.80 \$
201100317 = RAVIR : inscription d'Onil Giguère	30.00 \$
201100318 = Karolanne Grondin : 5 h contrat de conciergerie	55.00 \$
201100319 = Maryse Ducharme : fleurs pour balconnière, terre, jardinière	401.21 \$
201100320 = Front commun québécois : pour une gestion écologique des déchets	20.00 \$
201100321 = Karolanne Grondin : 5 h contrat de conciergerie	55.00 \$
201100322 = Cédric Darveau : 9 h 46 - emploi étudiant	94.25 \$
201100324 = Cédric Darveau : 19 h 48 - emploi étudiant	191.07 \$
201100325 = Karolanne Grondin : 5 h contrat de conciergerie	55.00 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE JUIN : 87 595.14 \$
TOTAL DES REVENUS DE JUIN : 13 453.68 \$

2011900145 à 148 = Maryse Ducharme : salaire	2 366.88 \$
2011900149 à 152 = Dany Guillemette : salaire	2 065.62 \$
2011900153 à 156 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 065.62 \$
2011900157 à 160 = Cédric Darveau : salaire	1 060.16 \$
2011900161 à 164 = Anthony Picard : salaire	1 060.16 \$
2011900166 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour juillet 2011	204.07 \$
2011900167 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour juillet 2011	204.07 \$
2011900168 = Onil Giguère : rémun. des élus pour juillet 2011	204.07 \$
2011900169 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour juillet 2011	204.07 \$
2011900170 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour juillet 2011	204.07 \$
2011900171 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour juillet 2011	638.88 \$
2011900172 = annulé	
2011900173 = Claude Blain : rémun. des élus pour juillet 2011	204.07 \$
2011900174 = Yves Jolibois : 1 h remplissage de piscine	20.00 \$
2011900175 = Sylvain Thibodeau : 1 h remplissage de piscine	20.00 \$

201100323 = Maryse Ducharme : dépenses congrès (hébergement, stationnement, repas)	760.76 \$
201100326 = Mégaburo : ruban PT 12mm, cartouches d'encre	276.73 \$
201100327 = Commission scolaire des Sommets : location locaux	161.62 \$
201100328 = Coop Pré-vert : ponceau plastic 18", ponceau 8" , tubes fluorescents 4'	885.69 \$
201100329 = Min. du Revenu du Qc : cotis. employeur + CSST	2 467.87 \$
201100330 = Régie inter. des Hameaux : quote-part de juin	2 279.50 \$
201100331 = Pelletier et Picard : remplacement batterie alarme incendie ballast et tubes, remplacement compteur d'heures station d'épuration	403.00 \$
201100332 = Agence du revenu du Canada : cotis. employeur	995.29 \$
201100333 = Pierre Therrien : compensation cellulaire	25.00 \$
201100334 = Fortin Sécurité Médic : mise à jour de la trousse des loisirs	29.06 \$
201100335 = Graymont : granulats calcaire	1 076.09 \$
201100336 = annulé	
201100337 = Les Débroussailleurs : bordures des routes	2 164.58 \$
201100338 = Coop Ham-Nord : attache cliquet, asphalte froide	163.57 \$
201100339 = 9197-2596 Québec inc. : transport gravier	630.31 \$
201100340 = JU Houle : tuyaux	1 964.35 \$
201100341 = Laboratoires SM : analyses de laboratoire	124.18 \$
201100342 = Gravière de Ham : chargement de camions	1 544.73 \$
201100343 = Transport & Excavation Michel Couture : transport de gravier	2 722.81 \$
201100344 = Ghislain Sévigny : transport gravier	611.28 \$
201100345 = Transport Micheline Proulx : transport gravier	609.96 \$
201100346 = Services mécaniques RSC : système d'enduit de plancher avec 20 pieds de hose	983.17 \$
201100347 = JN Denis : bolt métrique, hose tank wagon, shaft chrome collet mikalor	58.51 \$
201100348 = Pétroles Beauregard : diesel	1 767.82 \$
201100349 = Gesterra : gestion des matières résiduelles	3 323.86 \$
201100350 = Sel Warwick : abat-poussière	16 074.82 \$
201100351 = Air Liquide : gas-oxy 44	14.83 \$
201100352 = Transactions Ham-Sud : transport de gravier	1 980.13 \$
201100353 = Transport Pascal Lizotte : transport gravier	611.25 \$
201100354 = Karolanne Grondin : 5 h contrat conciergerie	55.00 \$
201100355 = Jean-Baptiste Laroche : transport gravier	1 362.29 \$
201100356 = Complast : réparation chaloupe	170.88 \$
201100357 = Jocelyn Drouin : transport de gravier	754.66 \$
201100358 = Garneau Paysagiste : arbustes, rosiers, terre, etc.	1 109.48 \$
201100359 = annulé	
201100360 = Entreprise Gilles Pellerin : travaux de pelle et camion	2 057.48 \$
201100361 = Pierre Therrien : frais de déplacement	11.20 \$
201100363 = Claude Blain : frais de déplacement	19.20 \$
201100364 = Claude St-Cyr : caisses d'eau	11.07 \$
201100365 = Onil Giguère : frais de déplacement	19.20 \$
CNH Capital : 47 mois – financement tracteur à pelouse	412.33 \$
GE Canada : 72 mois – financement camion	3 762.62 \$
GE CAPITAL : 60 mois – financement tracteur	2 210.16 \$
	<hr/>
	67 188.08 \$

201107-123

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

201107-124

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil acceptent le renouvellement du protocole d'entente avec la Commission scolaire des Sommets tel que décrit dans le document reçu le 23 juin 2011.

Adoptée

TRANSPORT COLLECTIF

201107-125

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE le conseiller Claude Blain soit nommé représentant pour siéger sur le comité du Transport collectif.

Adoptée

DEMANDE D'EXCLUSION

CONSIDÉRANT QU' une demande d'exclusion a été faite auprès de la Commission de protection du territoire agricole en octobre 2009 pour les lots 8A-1-P, 8A-P, 8B-2, 8B-3-P, 8B-P, 8C-1-P, 8C-2-P et 8C-P du Rang 5 incluant leurs subdivisions présentes et futures, de même que toutes parties sans désignation cadastrales pouvant s'y trouver, du cadastre du Canton de Ham, dans la circonscription foncière de Richmond ainsi que l'exclusion de 4 terrains ou module contigu au périmètre d'urbanisation pour permettre la construction de quatre (4) résidences ;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de protection du territoire agricole a autorisé en partie l'exclusion des lots ;

201107-126

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les membres du conseil autorisent Luc Lefrançois, inspecteur en bâtiment et environnement à continuer la démarche d'exclusion des terrains autorisés ;

QUE les membres du conseil mandatent Roland Deslandes pour effectuer l'arpentage desdits terrains au coût de 450 \$ pour le premier terrain, 150 \$ chacun pour tous les autres terrains et 1 000 \$ pour la description technique et paperasse ;

QUE Pierre Therrien s'engage à rembourser cinq cents (500 \$) dès la vente du premier terrain.

Adoptée

DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

201107-127

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil.

Adoptée

ENSEIGNES DE BIENVENUE

201107-128

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de faire l'installation des enseignes de Bienvenue à l'entrée de la municipalité ;

QU'une demande d'autorisation soit faite auprès du Ministère des Transports pour installer les enseignes dans l'emprise de la Route 216 mais du côté droit.

Adoptée

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE DEMANDE DE MADAME MARIE LESSARD

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni pour étudier le plan d'implantation et d'intégration architecturale de Madame Marie Lessard ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Lessard démolie la partie avant de son bâtiment, les parements seront récupérés au maximum afin que la façade s'harmonise avec le reste du bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble passera d'un trois (3) logements à une résidence familiale ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme approuve le projet de Madame Marie Lessard, mais demande plus de détails sur la finition extérieure prévue et demande à ce qu'un droit de regard lui soit conservé pour des recommandations complémentaires quand à la finalité esthétique du bâtiment ;

De plus, le Comité demande que les travaux extérieurs sur le bâtiment soient entièrement terminés au plus tard le 1er décembre 2011; que tous les travaux de terrassement doivent entièrement être complétés dès le 31 mai 2012 ainsi que le ménage complet du terrain avant les premières neiges à l'automne 2011.

201107-129

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien appuient la décision du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE
DEMANDE DE MONSIEUR DAVID BÉDARD**

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni pour étudier le plan d'implantation et d'intégration architecturale de Monsieur David Bédard ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur David Bédard désirent construire un garage de 28' x 26' ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme approuve le projet de Monsieur David Bédard, mais recommande que le bâtiment situé directement au sud qui sert actuellement d'atelier et de remise soit immédiatement démoli après la construction du nouveau garage ;

201107-130

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien appui la décision du Comité consultatif d'urbanisme à la condition que le propriétaire démolisse le bâtiment après la construction du nouveau garage tel que recommandé par les membres du comité.

Adoptée

**PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE
DEMANDE DE MONSIEUR ANTOINE LARRIVÉE**

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni pour étudier le plan d'implantation et d'intégration architecturale de Monsieur Antoine Larrivée ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Antoine Larrivée désirent construire un garage de 24' x 24' ;

CONSIDÉRANT QUE le projet propose un garage dont les murs seraient recouverts en clin de vinyle blanc neuf, et la toiture serait en tôle récupérée et restaurée. Les portes et autres ouvertures seraient également du recyclage ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme approuve le projet de Monsieur Antoine Larrivée, mais recommande que :

- les matériaux récupérées devront être restaurés et entretenus afin de conserver un aspect de matériaux neufs ;

- le faite du garage à construire ne devrait pour aucune raison dépasser celui de la résidence ;
- Des plans plus précis du bâtiment devraient être remis à la municipalité pour une meilleure évaluation du projet et pour l'acceptation de la demande ;
- Que soit réduite la hauteur des murs à 8 pieds de façon à réduire celle du garage à construire ;
- Que la pente du toit devrait être exactement de 4 pouces aux 12 pouces (ni plus ni moins) afin de limiter la hauteur du bâtiment et conserver un aspect esthétique dans le village chef aux membres du comité ;

201107-131

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET résolu

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien appui la décision du Comité consultatif d'urbanisme à la condition que le propriétaire s'engage à respecter les recommandations des membres du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

INVITATION À PARTICIPER À LA 1^{re} ÉDITION D'EXPO-PAYSAGES

Les membres du conseil vont étudier chaque demande. Pour le moment il n'y a pas eu de demande pour participer à la 1^{re} édition d'Expo-Paysages.

HARMONISATION DES TARIFS INCENDIE POUR ENTRAIDE

201107-132

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE, suite aux résolutions reçues de la Ville de Danville et de la Municipalité de Wotton, la Municipalité de Saint-Adrien demande qu'une rencontre soit tenue entre les municipalités qui possèdent un service incendie ;

QUE chaque service soit libre d'annoncer ou de faire part de sa propre grille de tarification l'important de cette tarification étant qu'elle soit simple et facile d'application ;

QUE les conseillers Claude Blain et Adrien Gagnon soient mandaté pour assister à cette rencontre.

Adoptée

REMPLISSAGE DU TERRAIN SITUÉ À CÔTÉ DU TERRAIN DE BALLE

Une demande a été faite auprès du conseiller Claude St-Cyr, Dany Guillemette et Sylvain Thibodeau pour aller voir le terrain en question. Un suivi sera fait lors de la prochaine assemblée.

VOIRIE

Dany Guillemette fait un suivi des travaux effectués en voirie. L'épandage de calcium est prévu pour le 8 juillet 2011.

TRANSPORT ADAPTÉ

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme a vérifié auprès de Madame Vaillancourt pour connaître le nombre de déplacements prévus pour l'année 2011 avant de faire une demande de subvention auprès du Ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de déplacements prévus pour l'année 2011 est de 376 ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Vaillancourt a complété l'Annexe 1 du Plan d'intervention en transport en indiquant que le nombre de déplacements est de 410 ;

201107-133 POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien refuse de modifier le nombre de déplacements prévus pour l'année 2011.

Adoptée

DEMANDE DE LA FONDATION DU CHUS

201107-134 Il est proposé par le conseiller Onil Giguère appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse un montant de 50 \$ à la Fondation du CHUS.

Adoptée

SALON DE DIVERSIFICATION DE SAINT-CAMILLE

201107-135 Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE l'invitation soit envoyé au Comité de développement.

Adoptée

DEMANDE DE LA DOMTAR

CONSIDÉRANT QUE la Compagnie Domtar aimerait obtenir l'autorisation pour 20 ans de pouvoir couper dans les érablières et d'aménager le territoire à leur guise ;

CONSIDÉRANT QUE la Compagnie Domtar demande l'appui des municipalités dans ce dossier ;

201107-136 POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien sont contre le projet demandé par Domtar et refusent de donner l'autorisation demandée.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à la MRC des Sources.

Adoptée

ÉCOCENTRE

201107-137

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien sont intéressés
à regarder l'étude de faisabilité d'un tel projet.

Adoptée

PROJET D'ENTENTE POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE INCENDIE À SAINT-JOSEPH-DE-HAM-SUD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud a
fait parvenir un projet d'entente qu'ils ont
préparé avec la Municipalité de Weedon ;

CONSIDÉRANT QUE le calcul des coûts a changé et certaines
conditions ont changé ;

201107-138

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien sont en
désaccord avec la proposition de la
Municipalité de Saint-Joseph-de-Ham-Sud ;

QU'une rencontre soit demandée pour discuter des modifications
apportées.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201107-139

Le conseiller Claude Blain propose que la session close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

*« Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*